



PARCOURS ETHNOMÉDECINE

Équipe pédagogique

Responsable

Laurence Pourchez
PU d'anthropologie,
département Afrique et Océan Indien

<http://www.inalco.fr/enseignant-chercheur/laurence-pourchez>

Équipe

Laurence Pourchez (PU inalco,
ethnomédecine et anthropologie de la
santé)

laurence.pourchez@inalco.fr

Marie Fleury (Directrice antenne IRD de
Guyane, ethnomédecine et médecine
ayurvédique)

Mary.fleury@mnhn.fr

Isabelle Auger (PU de médecine
générale, Université Paris VII,
anthropologie de la santé)

dr.isabelle.auger.aubin@gmail.com

Laurent Sermet (PU de droit de la santé,
Université d'Aix-Marseille)

Laurent.sermet@sciencespo-aix.fr

Antoine Leca (PU de droit de la santé,
Université d'Aix-Marseille)

antoine.leca@univ-amu.fr

Jean François Humblot (anthropologue,
cadre supérieur de santé)

La spécialisation ethnomédecine (ETH)

Objectifs généraux :

La création de ce parcours ethnomédecine intervient dans un contexte marqué à la fois par la réforme des études de santé mais également par un intérêt croissant pour les médecines traditionnelles ou par celles dites douces ou alternatives.

Le premier des objectifs pédagogiques de ce parcours est une meilleure connaissance/compréhension des itinéraires thérapeutiques des malades tant dans le domaine de l'anthropologie, du droit, de la géographie de la santé, que du point de vue des logiques mises en œuvre.

Il s'agit ensuite d'approfondir chacun des domaines étudiés afin d'être capable d'analyser diverses situations de pluralité thérapeutique (dans le cadre d'actions humanitaires, d'interventions dans des sociétés non occidentales ou dans lesquelles - y compris la société française - la biomédecine coexiste avec d'autres systèmes thérapeutiques).

Objectifs opérationnels :

A l'issue de ce parcours, les étudiants seront capables :

D'analyser divers contextes liés aux pratiques de soins dans les sociétés occidentales et non occidentales en mobilisant les outils fournis par l'anthropologie médicale ;

De comparer divers types de recours médicaux au regard de la connaissance acquise de médecines traditionnelles et alternatives et/ou non conventionnelles

D'analyser les recours et itinéraires thérapeutiques non biomédicaux des patients ;

A l'issue de ce parcours santé, les étudiants seront libres de poursuivre leur formation en s'inscrivant aux 6UE qui complètent le DU d'ethnomédecine proposé par l'INALCO.

POURSUITE D'ETUDES

Le parcours disciplinaire de licence ETH a vocation à déboucher sur le parcours Anthropologie sociale en master LLCER, orientation recherche.

PROGRAMME — ETHNOMÉDECINE

Après une année d'enseignement de langue et civilisation, les étudiants peuvent choisir un parcours de spécialisation à partir de la deuxième année de licence.

► Pour la spécialisation ETHNOMÉDECINE, les enseignements sont :

Premier semestre de L2 (L2-S3)

Cours 1 : ETHA001 : Ethnomédecine (S3)

COURS SUSPENDU EN 2022-23

Il s'agira, dans ce cours, de poser les bases de l'ethnomédecine au travers de la découverte de deux sociétés porteuses, l'une et l'autre, de deux systèmes thérapeutiques différents de la biomédecine : Le système thérapeutique réunionnais, ses logiques et cohérences (Laurence Pourchez) ; la place des plantes médicinales dans la médecine des Noirs marrons et des Amérindiens de Guyane française (Marie Fleury)

+ 1 enseignement d'ouverture, à choisir parmi les enseignements régionaux ou thématiques et disciplinaires. L'étudiant est invité à choisir ses ouvertures en cohérence avec son choix de parcours de spécialisation, ou en suivant les conseils et suggestions des responsables de son parcours. (*se référer à la brochure des ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES*)

Second semestre de L2 (L2-S4)

Cours 1 : ETHB001 : Itinéraires thérapeutiques et médecines non-conventionnelles

COURS SUSPENDU EN 2022-23

Il s'agira, dans ce cours, de poser les bases de l'ethnomédecine au travers de la découverte de deux sociétés porteuses, l'une et l'autre, de deux systèmes thérapeutiques différents de la biomédecine : Le système thérapeutique réunionnais, ses logiques et cohérences (Laurence Pourchez) ; la place des plantes médicinales dans la médecine des Noirs marrons et des Amérindiens de Guyane française (Marie Fleury)

+ 1 enseignement d'ouverture : *se référer à la brochure des ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES ET DISCIPLINAIRES.*

Premier semestre de L3 (L3-S5)

Cours 3 : ETHA003 : Droit de la santé (S5)

COURS SUSPENDU EN 2022-23

Il s'agira d'introduire les étudiant-e-s à la logique des systèmes juridiques (notion de Droit, droits, obligations, norme, sources, soft law, mécanisme de contrainte) et à ses fonctions sociales pour pouvoir interroger ensuite la question de la prise en charge par le droit des plantes médicinales, des pratiques médicales alternatives, du statut du tradipraticien, en droit français, européen, comparé et international.

Cours 4 : ETHA002 Anthropologie médicale (S5)

COURS SUSPENDU EN 2022-23

Cette UE développe les UE précédentes en approfondissant les concepts de base de l'anthropologie médicale tels que : Les différentes lectures possibles du terme maladie ; Illness, sickness, disease ; care et cure ; culture bound syndrome ; pathocénose. Les exemples présentés seront associés au COVID et aux maladies émergentes, au VIH, au cancer, à l'anthropologie de la fécondité, à l'anthropologie des contextes hospitaliers ; les différents modèles explicatifs de la maladie.

Second semestre de L3 (L3-S6)

Cours 5 : ETHA005 : Savoirs et médecines traditionnelles (S6)

Les savoirs traditionnels, qualifiés également de savoirs locaux et autochtones ou d'autres systèmes de savoirs, seront évalués dans leur similitude et leur différence par rapport aux savoirs scientifiques. Ils concernent tous les domaines depuis celui de la gestion de la biodiversité, jusqu'à celui de la santé, en passant par les techniques et savoir-faire relatifs aux modes de vie : chasse, pêche, agriculture, cueillette. Nous présenterons enfin l'histoire des différentes phases de la pensée occidentale sur les savoirs locaux, depuis la négation des savoirs locaux (seule la science occidentale sait, les autres cultures croient), jusqu'à leur acceptation d'un point de vue intellectuel (relativisme culturel), pour arriver à la phase contemporaine inscrite dans leur reconnaissance dans les conventions internationales en tant que droits, protection de la propriété intellectuelle et partage équitable.

Cours 6 : ETHB005 : Santé et développement (S6)

Le niveau de développement humain conditionne fortement le niveau de développement sanitaire qui prévaut dans les pays en développement comme dans les pays développés ; et vice-versa. Les interactions entre développement et santé sont riches d'enseignements et de défis. Certes, les enjeux du développement sanitaire sont d'autant plus fondamentaux que les pays sont pauvres mais, dans un monde globalisé et en mutation climatique, les problèmes sanitaires des pays du sud conditionneront de plus en plus la santé des pays du nord. Pour ce cours, nous mettrons en perspective santé et développement et leurs conséquences socio-spatiales. Nous montrerons aussi que les conditions socio-économiques n'expliquent pas tout quand il s'agit d'inégalité de santé et d'allocation de ressources. Le contexte ethnique joue un rôle souvent occulté. Nous verrons ainsi que la discrimination en matière de droit civil et politique est aussi importante que les inégalités économiques. Enfin, nous approfondirons la question de la coopération sanitaire à l'échelle internationale.